



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25921>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-25921**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : 23SERV30 - ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE DE PRESTATIONS DE CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRE DE CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE DES INSTALLATIONS DE VOIRIE (SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLEURE, ÉCLAIRAGE PUBLIC) SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE - EN 3 LOTS

**Description** : - Le présent accord-cadre concerne les prestations de contrôle réglementaire de conformité électrique des installations de voirie (signalisation lumineuse tricolore, éclairage public et autres dispositifs automatiques) sur l'ensemble du territoire de la Métropole de Toulon Provence Méditerranée. - Les prestations concernent l'ensemble des installations de Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT) et d'Éclairage Public (EP) du territoire de la Métropole, ainsi que d'autres installations exploitées annexes, telles que : systèmes de contrôles d'accès automatiques (portails, barrières, bornes escamotables), dispositifs divers d'éclairage, coffrets et appareillages fixes ou provisoires de distribution d'énergie (coffrets grande plaisance, marchés artisanaux, cirques, gens du voyage). - Ces contrôles ont pour objectif de valider la conformité électrique des installations, selon les référentiels en vigueur afin d'identifier toute non-conformité, notamment celles présentant un risque d'électrisation ou d'électrocution suite à des contacts directs ou indirects.

**Identifiant de la procédure** : 300db8d1-fd35-49a4-81b4-45f6ffb6df4a

**Identifiant interne** : 23SERV30

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : No

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71334000 Services d'ingénierie mécanique et électrique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71631300 Services de contrôle technique de bâtiments

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71356100 Services de contrôle technique

### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 600,000 EUR

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au dossier d'appel d'offres

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre :** Secteur OUEST (territoires métropolitains de La Seyne-sur-Mer, Ollioules, Saint-Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages)

**Description :** Le contrôle de conformité peut concerner aussi bien des installations neuves, lors de la mise en service (contrôle initial), que des installations existantes (contrôle périodique), prix n°1 à n°10 du BPUF des lots 1 et 3. Ces installations sont réparties sur l'ensemble du territoire de la Métropole. Les installations se décomposent en fonction du nombre de récepteurs connectés à un seul et unique coffret de commande à inclure dans le contrôle (contrôleur de carrefour à feux tricolores, ou coffret d'éclairage public, ou coffret d'arrosage automatique), de la façon suivante : - Installation possédant jusqu'à 4 récepteurs connectés, - Installation possédant de 5 à 12 récepteurs connectés, - Installation possédant de 13 à 20 récepteurs connectés, - Installation possédant de 21 à 30 récepteurs connectés, - Installation possédant plus de 30 récepteurs connectés. En matière d'éclairage public lesdits récepteurs connectés font référence à un candélabre d'éclairage (peu importe le nombre de points lumineux/lanternes qu'il y a dessus) ; en matière de feux tricolores pareillement, un poteau ou support SLT de feux représente un récepteur connecté (peu importe la quantité de matériel visuel/lanterne/figurine/répétiteur/bouton installé dessus).

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71334000 Services d'ingénierie mécanique et électrique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71631300 Services de contrôle technique de bâtiments

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71356100 Services de contrôle technique

**Options :**

**Description des options :** Une clause de réexamen est définie à l'article 1.7 du RC et 2 du CCAP commun à tous les lots.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieu d'exécution : Secteur OUEST (territoires métropolitains de La Seyne-sur-Mer, Ollioules, Saint-Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages)

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 55,800 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description :** L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 15 septembre 2024 ou de sa notification si celle-ci est postérieure au 15 septembre 2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 10 du CCAP commun à tous les lots.

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 3.2 du RC. Seuils annuels : Lot 1 : Minimum = 10 000 euros HT / Maximum = 100 000 euros HT L'estimation annuelle est de 55 800 euros HT soit 223 200 euros HT sur 4 ans.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout

autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents...  
Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique :  
l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

**Description :** -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année -Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. NIVEAU DE QUALIFICATION (Conformément à l'Article 4 de l'Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics) : Conformément à l'Arrêté du 21/12 /2011 relatif aux modalités d'accréditation des organismes chargés des vérifications initiales des installations électriques et sur demande de l'inspection du travail, les candidats apportent la preuve de leur compétence pour effectuer les vérifications de l'état de conformité des installations électriques au moyen d'une attestation d'accréditation délivrée par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par un autre organisme, signataire de l'accord européen multilatéral pris dans le cadre de la coordination européenne des organismes d'accréditation (EA) selon la norme NF EN ISO/CEI 17020 (2005).

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

**Description :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la(les) société(s) cotraitante(s).

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix des prestations

**Description :** La méthode de notation et le critère sont définis à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Valeur Technique

**Description :** La méthode de notation et le critère sont définis à l'article 7.2 du RC.

**Pondération (points, valeur exacte) :** 40

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>,

**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres**

**Date limite de réception des offres :** 03/04/2024 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 04/04/2024 à 09:00

**Informations complémentaires :** L'ouverture des plis n'est pas publique.

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

#### 5.1 Lot : LOT-0002

**Titre :** Secteur CENTRE (territoires métropolitains de Toulon, Le Revest les Eaux)

**Description :** Le contrôle de conformité peut concerner aussi bien des installations neuves, lors de la mise en service (contrôle initial), que des installations existantes (contrôle périodique), prix n°1 à n°10 du BPUF des lots 1 et 3. Ces installations sont réparties sur l'ensemble du territoire de la Métropole. Les installations se décomposent en fonction du nombre de récepteurs connectés à un seul et unique coffret de commande à inclure dans le contrôle (contrôleur de carrefour à feux tricolores, ou coffret d'éclairage public, ou coffret d'arrosage automatique), de la façon suivante : - Installation possédant jusqu'à 4 récepteurs connectés, - Installation possédant de 5 à 12 récepteurs connectés, - Installation possédant de 13 à 20 récepteurs connectés, - Installation possédant de 21 à 30 récepteurs connectés, - Installation possédant plus de 30 récepteurs connectés. En matière d'éclairage public lesdits récepteurs connectés font référence à un candélabre d'éclairage (peu importe le nombre de points lumineux/lanternes qu'il y a dessus) ; en matière de feux tricolores pareillement, un poteau ou support SLT de feux représente un récepteur connecté (peu importe la quantité de matériel visuel/lanterne/figurine/répétiteur/bouton installé dessus).

**Identifiant interne :** 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71334000 Services d'ingénierie mécanique et électrique

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71631300 Services de contrôle technique de bâtiments

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71356100 Services de contrôle technique

**Options :**

**Description des options :** Une clause de réexamen est définie à l'article 1.7 du RC et 2 du CCAP commun à tous les lots.

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lieu d'exécution : Secteur CENTRE (territoires métropolitains de Toulon, Le Revest les Eaux)

##### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 106,200 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description** : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 15 septembre 2024 ou de sa notification si celle-ci est postérieure au 15 septembre 2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 3.2 du RC. Seuils annuels : Lot 2 : Minimum = 20 000 euros HT / Maximum = 200 000 euros HT Le montant annuel estimé est de 106 200 euros HT soit 424 800 euros HT sur 4 ans. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 10 du CCAP commun à tous les lots.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

**Description** : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année -Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. NIVEAU DE QUALIFICATION (Conformément à l'Article 4 de l'Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics) : Conformément à l'Arrêté du 21/12 /2011 relatif aux modalités d'accréditation des organismes chargés des vérifications initiales des installations électriques et sur demande de l'inspection du travail, les candidats apportent la preuve de leur compétence pour effectuer les vérifications de l'état de conformité des installations électriques au moyen d'une attestation d'accréditation délivrée par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par un autre organisme, signataire de l'accord européen multilatéral pris dans le cadre de la coordination européenne des organismes d'accréditation (EA) selon la norme NF EN ISO/CEI 17020 (2005).

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom** : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

**Description** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la(les) société(s) cotraitante(s).

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Nom** : Prix des prestations

**Description** : La méthode de notation et le critère sont définis à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Nom** : Valeur technique

**Description** : La méthode de notation et le critère sont définis à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>,

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres**

**Date limite de réception des offres :** 03/04/2024 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

##### Informations relatives à l'ouverture publique :

**Date/heure :** 04/04/2024 à 09:00

**Informations complémentaires :** L'ouverture des plis n'est pas publique.

##### Conditions du marché :

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

##### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

##### Enchère électronique :

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

**Titre** : Secteur EST (territoires métropolitains de La Garde, La Valette-du-Var, Le Pradet, Carqueiranne, La Crau, Hyères-les-Palmiers)

**Description** : Le contrôle de conformité peut concerner aussi bien des installations neuves, lors de la mise en service (contrôle initial), que des installations existantes (contrôle périodique), prix n°1 à n°10 du BPUF des lots 1 et 3. Ces installations sont réparties sur l'ensemble du territoire de la Métropole. Les installations se décomposent en fonction du nombre de récepteurs connectés à un seul et unique coffret de commande à inclure dans le contrôle (contrôleur de carrefour à feux tricolores, ou coffret d'éclairage public, ou coffret d'arrosage automatique), de la façon suivante : - Installation possédant jusqu'à 4 récepteurs connectés, - Installation possédant de 5 à 12 récepteurs connectés, - Installation possédant de 13 à 20 récepteurs connectés, - Installation possédant de 21 à 30 récepteurs connectés, - Installation possédant plus de 30 récepteurs connectés. En matière d'éclairage public lesdits récepteurs connectés font référence à un candélabre d'éclairage (peu importe le nombre de points lumineux/lanternes qu'il y a dessus) ; en matière de feux tricolores pareillement, un poteau ou support SLT de feux représente un récepteur connecté (peu importe la quantité de matériel visuel/lanterne/figurine/répétiteur/bouton installé dessus).

**Identifiant interne** : 3

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71334000 Services d'ingénierie mécanique et électrique

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71631300 Services de contrôle technique de bâtiments

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71356100 Services de contrôle technique

**Options** :

**Description des options** : Une clause de réexamen est définie à l'article 1.7 du RC et 2 du CCAP commun à tous les lots.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Var ( FRL05 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Lieu d'exécution : Secteur EST (territoires métropolitains de La Garde, La Valette-du-Var, Le Pradet, Carqueiranne, La Crau, Hyères-les-Palmiers)

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 189,130 EUR

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description** : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 15 septembre 2024 ou de sa notification si celle-ci est postérieure au 15 septembre 2024. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de

reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation. Les modalités essentielles de financement et de paiement sont définies à l'article 3.2 du RC. Seuils annuels : Lot 3 : Minimum = 30 000 euros HT / Maximum = 300 000 euros HT. Le montant des prestations de l'accord-cadre est estimé annuellement à 189 130 euros HT soit 756 520 euros HT. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Les conditions de versement de l'avance sont définies à l'article 10 du CCAP commun à tous les lots.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; La capacité financière peut être prouvée par tout autre moyen que la remise des Chiffres d'affaires : déclaration appropriée de banques, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents... Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'ordonnance n°2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique : l'acheteur ne tient pas compte de la baisse du chiffre d'affaires intervenue au titre du ou des exercices sur lesquels s'imputent les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19. Ces dispositions s'appliquent jusqu'au 31 décembre 2023.

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

**Description** : -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au titre de la dernière année -Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. NIVEAU DE QUALIFICATION (Conformément à l'Article 4 de l'Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics) : Conformément à l'Arrêté du 21/12

/2011 relatif aux modalités d'accréditation des organismes chargés des vérifications initiales des installations électriques et sur demande de l'inspection du travail, les candidats apportent la preuve de leur compétence pour effectuer les vérifications de l'état de conformité des installations électriques au moyen d'une attestation d'accréditation délivrée par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ou par un autre organisme, signataire de l'accord européen multilatéral pris dans le cadre de la coordination européenne des organismes d'accréditation (EA) selon la norme NF EN ISO/CEI 17020 (2005).

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

**Description :** Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat En cas de cotraitance, l'habilitation du mandataire à engager la(les) société(s) cotraitante(s).

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Prix des prestations

**Description :** La méthode de notation et le critère sont définis à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Nom :** Valeur Technique

**Description :** La méthode de notation et le critère sont définis à l'article 7.2 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres**

**Date limite de réception des offres :** 03/04/2024 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 04/04/2024 à 09:00

**Informations complémentaires :** L'ouverture des plis n'est pas publique.

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requisite

**La commande en ligne sera utilisée**

**Le paiement en ligne sera utilisé**

**Informations relatives aux délais de recours :** - un recours en référé précontractuel avant la signature du marché, par application des articles L.551-1 à L.551-12 du Code de Justice Administrative, - un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - un recours en contestation de la validité du contrat vous est ouvert, devant le même tribunal, dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens " accessible à l'adresse internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Toulon

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

**Numéro d'enregistrement :** 24830054300217

**Adresse postale :** 107 BD HENRI FABRE, CS30536

**Ville :** TOULON

**Code postal :** 83041

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [marchespublics@metropoletpm.fr](mailto:marchespublics@metropoletpm.fr)

**Téléphone** : +33 494938300

**Adresse internet** : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

**Profil de l'acheteur** : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Toulon

**Numéro d'enregistrement** : TA TOULON

**Adresse postale** : 5 rue Racine, BP 40510

**Ville** : TOULON

**Code postal** : 83041

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr)

**Téléphone** : +33 494427930

**Adresse internet** : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

**Numéro d'enregistrement** : CCRA MARSEILLE

**Adresse postale** : Place Felix BARET CS 80001 CEDEX 06

**Ville** : MARSEILLE

**Code postal** : 13282

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [catherine.pietri@paca.gouv.fr](mailto:catherine.pietri@paca.gouv.fr)

**Téléphone** : +33 484354554

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 8112159a-6872-4124-80ec-b99b7a85a1c8 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis : 01/03/2024 à 14:10**

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français**

## **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/03/2024**